



Municipalité  
de St-Norbert

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-NORBERT  
M.R.C. DE D'AUTRAY

## AVIS PUBLIC

### RÈGLEMENTS NUMÉRO 411

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la soussignée, Caroline Roberge, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Norbert ;

**QUE** lors de sa séance extraordinaire tenue le 12 décembre 2019, le conseil a adopté les règlements suivants :

- Le règlement 411 décrétant le taux de taxes et les tarifications et compensations de certains services pour l'exercice financier 2020

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité durant les heures d'ouverture et sur le site internet à [www.saint-norbert.net](http://www.saint-norbert.net)

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Donné à Saint-Norbert ce 16<sup>ème</sup> jour du mois de décembre 2019.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

4, rue Laporte  
Saint-Norbert, Québec  
J0K 3C0

Tél. : 450-836-4700  
Télec. : 450-836-4004

[municipalite@saint-norbert.net](mailto:municipalite@saint-norbert.net)  
[www.saint-norbert.net](http://www.saint-norbert.net)

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Caroline Roberge, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Norbert, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 16 décembre 2019.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16 décembre 2019.

Directrice générale et secrétaire-trésorière